COMMUNE DE SAINT MARCEL-lès-ANNONAY	COMPTE RENDU SUCCINCT Conseil Municipal Du 22 mars 2021 à 20 heures 00

Président de séance : **Madame Laurence DUMAS, Maire**
Nombre de conseillers municipaux en exercice : **15**
Présent(s) : **DUMAS Laurence, GAY Julien, SOUTRENON Sylviane, ROZAN Ghislaine, ABRIAL Yvon, AMATO Anne, BERNARDON Rémy, BOUDRA Noémie, CAVATA Tanguy, MOURIER Guy, MOURIER Marise, QUIBLIER Myriam, RAMEAU Maryse,**
ROZAN François.
Excusé(s): **BERNARDON Régis**
Absent(s) :
Pouvoir(s) : **BERNARDON Régis à DUMAS Laurence**

Madame Laurence DUMAS, maire ouvre la séance à 20 heures 00.

Désignation du secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du CGCT

Mme Ghislaine ROZAN, adjointe est désignée secrétaire de séance.

Approbation du dernier procès-verbal

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le dernier procès-verbal.
Nombre de votants : 15

POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

Compte de gestion 2020

Délibération n° 2021_027
Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2020 :

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	Prévu Réalisé Reste à réaliser	568 685,93 € 364 680,48 € 0	1 178 392,46 € 1 120 755,39 € 0
DEPENSES	Prévu Réalisé Reste à réaliser	568 685,93 € 178 707,37 € 0	1 178 392,46 € 857 778,76 €
RESULTAT DE L'EXERCICE		Excédent de 178 707,37 €	Excédent de 262 976,63 €
Résultat reporté exercice n-1		Déficit de 119 189,81 €	Excédent de 374 460,46 €
RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2020		Excédent de 185 973,11 €	Excédent de 262 976,63 €

Il autorise Madame le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
Nombre de votants : 15

POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

Compte administratif 2020 et affectation des résultats

Délibération n° 2021_028

Le Maire, étant l'ordonnateur, quitte la salle pour laisser place au vote.

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2020 : L'excédent constaté au compte administratif 2020 s'élève à 379 856,59 €. Il est proposé d'affecter cet excédent à la section d'investissement (compte 1068) pour un montant de 13 675,39 € et à la section de fonctionnement (compte 002) pour un montant de 366 181,20 €.

Il reconnaît la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs tels que résumés et autorise Madame le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Nombre de votants : 14

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

Convention d'objectifs et de financement du secteur jeunes du Nord-Ardèche 12/17 ans - Année 2021 – AFR Arc-en-ciel de Boulieu-Lès-Annonay

Après une présentation du contrat enfance jeunesse, le conseil municipal décide de retirer ce point de l'ordre du jour.

Résiliation bail de courte durée - Madame Catherine GAGLIARDI

Délibération n° 2021_029

Le conseil municipal accepte la résiliation au 20 avril 2021 inclus du bail administratif de courte durée pour le local sis 3, Place des Anciens Combattants signé avec Madame Catherine GAGLIARDI, Diplômée de la formation « Praticien Hypnose Ericksonienne ».

Il autorise Madame le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de votants : 15

POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

Convention de mise à disposition de la salle paroissiale – Paroisse Saint-Christophe-lès-Annonay & Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération Annonay Rhône Agglo

Délibération n° 2021_030

Le conseil municipal donne un avis favorable à la convention de mise à disposition de la salle paroissiale qui sera signée entre la commune, la Paroisse Saint-Christophe-lès-Annonay et le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération d'Annonay Rhône Agglo.

Cette mise à disposition permettra l'accueil du relais d'assistantes maternelles, moyennant un forfait annuel de 250 € pris en charge par la commune. Il autorise Madame le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de votants : 15

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 1

Demande de permission de voirie « fibre optique » - Orange

Délibération n° 2021_031

Le conseil municipal approuve la permission de voirie pour l'installation d'un panneau de fibre optique sur le secteur « Avenue du Vivarais », jusqu'au 3 décembre 2033. Il autorise Madame le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de votants : 15

POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

Convention de passage – renouvellement de la conduite d'eau potable du Barrage du Ternay – Annonay Rhône Agglo

Délibération n° 2021_032

Le conseil municipal approuve la convention de passage pour le renouvellement de la conduite d'eau potable du Barrage du Ternay qui va traverser la parcelle communale B 563.

Il autorise Madame le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de votants : 15

POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

Demande de subvention à la Région Auvergne Rhône-Alpes pour l'opération « Aménagement paysager et sécurisation de l'allée des platanes en proximité du canal »

Délibération n° 2021_033

Le conseil municipal mandate Madame le maire pour solliciter la Région Auvergne Rhône-Alpes en vue d'obtenir une aide financière pour l'opération « Aménagement paysager et sécurisation de l'allée des platanes en proximité du canal » estimée à 18 750 € HT (22 432,80 € TTC).

Il autorise Madame le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant soumise au débat, Madame le Maire lève la séance à 22 heures 45.

Vu par nous, pour être mis à l'affichage en mairie, le....23/03/2021....., conformément aux dispositions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Laurence DUMAS

MAIRIE DE ST-MARCEL-LÈS-ANNONAY
07100 (ARDÈCHE)